

**REGLEMENT DU VIDE BIBLIOTHEQUE
DU DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 2021**

1- La Commission Culture de la Mairie de Réalmont organise, dans le cadre de la Fête du Livre, un Vide Bibliothèques **ouvert uniquement aux particuliers** le DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 2021 de 10h à 18h dans la salle polyvalente basse, place du foirail.

2- Les inscriptions se font auprès du secrétariat de la Mairie de Réalmont dans la limite des places disponibles avant le vendredi 17 septembre.

3- Les exposants s'engagent à ne mettre à la vente que des livres d'occasion, destinés à un public familial.

4- **L'emplacement est gratuit.** Pour garantir la réservation il sera demandé à chaque exposant un chèque de caution de 50€ à l'ordre du Trésor Public, à remettre avec le bulletin d'inscription. Ce chèque sera restitué à l'issue de la manifestation après 18h (heure de fin de la manifestation)

5- Chaque exposant aura à sa disposition un emplacement muni d'une table (plateau sur tréteaux) et d'une chaise qui seront mis en place avant la manifestation. A son arrivée, chaque participant se présentera aux organisateurs et se verra attribuer par eux, un emplacement. Il n'y aura pas de modification de placement possible.

6- L'installation des participants se fera entre 08h30 et 09h45. Au-delà de cet horaire il n'y aura plus d'installation possible. Le vide bibliothèque se terminera à 18h et le rangement s'effectuera après 18h.

7- Les véhicules ne sont pas autorisés dans la salle. Un parking est à disposition sur le foirail.

8- Chaque participant est tenu de rendre son emplacement propre et débarrassé de tout déchet (des containers de tri seront à disposition).

9- L'inscription au vide bibliothèque vaut acceptation de ce règlement.

10-Possibilité de restauration sur place sur inscription.

MAIRIE DE REALMONT COMMISSION CULTURE

**ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-BIBLIOTHEQUE
Dimanche 26 septembre 2021 à REALMONT à la Salle Polyvalente Basse**

Je soussigné(e),

Nom : Prénom

Né(e) le Département : Ville :

Adresse :

CP Ville

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le Par

Nombre de Repas, 12€ (entrée, plat, dessert) :

Joindre à l'inscription un chèque à l'ordre du trésor Public

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)
- ne vendre que des LIVRES personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce) destinés à un public familial
- ne pas avoir participé à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le Signature

- **Ci-joint chèque de caution de 50€ à l'ordre du Trésor Public pour garantir ma réservation d'un emplacement d'une longueur de mètres.**
- Attestation et chèque devant être remis à la Mairie de Réalmont